

LE SÉNAT

Le lundi 20 décembre 1971

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

[Traduction]

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, comme vous le savez tous, notre comité permanent des banques et du commerce est actuellement saisi du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi. Il a été convenu qu'on ne dérangerait pas la séance de ce comité qui doit se réunir sous peu afin de poursuivre son important travail. Soit dit en passant, les sénateurs qui ne sont pas membres du comité peuvent assister à ses délibérations et y participer.

Je propose donc que le Sénat s'ajourne maintenant à loisir jusqu'au son du timbre, vers 5 h 30. Toutefois, je ne m'engage à rien quant à l'heure exacte de la reprise de la séance.

L'honorable M. Grosart: Elle pourrait reprendre plus tôt.

L'honorable M. Martin: Après la réunion du comité, nous poursuivrons les travaux du Sénat. Le comité se réunira à 2 h 30.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance reprend à 6 h 10.

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, je vais proposer que nous nous ajournions jusqu'à demain. Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce s'est réuni cet après-midi et a préparé un rapport. On est en train de réviser le rapport, et le président a l'intention de le présenter au Sénat demain.

J'avais l'intention de proposer l'ajournement jusqu'à demain après-midi 2 heures, où nous pourrions commencer l'étude du rapport. Nous allons aussi recevoir quelques autres projets de loi relatifs à l'impôt sur le revenu que l'on étudie actuellement à la Chambre des Communes. Je suis certain qu'ils ne prendront pas longtemps, ni à cette chambre, ni à l'autre. Quelques sénateurs m'ont dit qu'ils préféreraient se réunir demain matin à 11 heures, et je n'y vois aucune objection. Nous passerions alors à l'étude du rapport, et, une fois le débat terminé, nous passerions à la troisième lecture. A ce moment-là, il serait peut-être

nécessaire de proposer que le Sénat s'ajourne à loisir. Comme le savent les sénateurs, surtout ceux qui ont occupé le poste que j'occupe actuellement au Sénat, il est parfois difficile d'établir un emploi du temps satisfaisant lorsque la session en arrive à ce stade. Toutefois, pour essayer de me plier aux désirs des sénateurs qui m'ont parlé, je propose, avec votre permission, que nous nous ajournions maintenant jusqu'à demain matin 11 heures.

L'honorable M. Grosart: Honorables sénateurs, avant que la motion soit présentée, le leader du gouvernement nous dirait-il de quelle autre mesure législative nous serons vraisemblablement saisis cette semaine?

L'honorable M. Langlois: Les seules autres mesures dont nous pourrions être saisis d'ici Noël, seraient les trois bills fiscaux à l'étude actuellement à l'autre endroit. Il s'agit de brèves mesures sur les allègements fiscaux.

L'honorable M. Benidickson: Une sorte de budget.

L'honorable M. Langlois: Elles auraient l'effet d'un minibudget. Je ne crois pas qu'elles exigent de longues délibérations. On s'attend de nous saisir demain du premier de ces trois bills. J'espère par conséquent que nous pourrions finir les travaux de notre assemblée mercredi ou au plus tard jeudi.

L'honorable M. Martin: Si nous pouvions obtenir ces bills plus promptement, cela nous permettrait de régler d'une façon satisfaisante la question de l'ajournement, à laquelle je sais que les sénateurs s'intéressent. Je n'en puis dire davantage, mais j'ai à l'esprit les mêmes intérêts.

L'honorable M. Everett: Puis-je poser une question au leader du gouvernement? A propos du rapport de notre comité permanent des banques et du commerce, il a employé le mot «réviser». Il a dit qu'on préparait le rapport pour la publication.

L'honorable M. Martin: J'aurais dû employer le mot «rédiger». Je vous remercie de me l'avoir signalé. En réalité, cela montre qu'un jeune homme comme moi peut être fatigué et, alors, dire une chose manifestement inexacte. Le rapport n'est pas en train d'être rédigé non plus. C'est déjà fait. On le met simplement au point pour qu'il puisse être présenté par le président.

L'honorable M. Grosart: Le leader du gouvernement pourrait-il préciser un peu sa distinction entre «rédiger» et «réviser». Quelle est exactement la situation, telle qu'il la voit, à l'heure actuelle?